

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

Devant la dépouille d'un héros

Nous ne sommes pas de ceux qui dénaturent et bafouent le courage d'un adversaire d'idées — même quand ce courage est au service d'une cause que nous jugeons abominable, même s'il a pour fin notre propre anéantissement.

De notre côté, nous nous efforçons, pour le combattre, à faire preuve d'une même hardiesse implacable, d'une même tension de volonté impitoyable — s'il le faut — mais cela ne nous empêche pas de reconnaître la force d'âme de l'adversaire ; cela ne nous incite pas à lui prêter, jusque dans sa vaillance, de bas mobiles. Nous ne cherchons pas à déprécier l'ennemi.

Nous laissons de telles méthodes aux gens de l'« Action française », de la « Liberté » et du Figaro... Au lieu d'avouer l'héroïsme noble de Germaine Berton, ils ont préféré trainer dans la boue sa jeunesse...

Non, nous ne voulons pas les imiter.

Devant la dépouille de la première victime reconnue du « Dixmude », nous nous inclinons.

Mais il s'appelle le commandant du Plessis de Grenédan. Mais c'était un pirate de l'air, un de ces semeurs de mort qui, en temps de guerre, lancent grenades et bombes sur les populations épouvantées... C'était un criminel patenté...

Oui. Cela n'empêche que cet homme avait du courage. Il n'était pas de ceux qui poussent les autres à la tuerie, sans y aller lui-même. Son patriottisme ne s'exerçait pas des couloirs du Palais-Bourbon ou des salons de la rue de Rome. Son amour de la France ne se résolvait pas en jeu de capitaux à la Bourse ou dans quelque exploitation. Il payait de sa personne. Il a payé de sa peau. Reconnaissions loyalement son héritage.

Et, ceci fait, jugeons-le.

Le commandant du Plessis de Grenédan était parti pour une croisière au large sur l'ancien dirigeable allemand « L-72 », baptisé « Dixmude ». Il emmenait avec lui, sous ses ordres, un capitaine de frégate, un capitaine de corvette, huit lieutenants de vaisseau, sept maîtres, huit quartiers-maîtres, sept mécaniciens, douze arrimeurs et matelots qualifiés. Il portait la responsabilité de quarante-quatre existences.

Assurément, sur le nombre vingt-cinq partaient volontairement. Gradés comme lui, engagés sans malice, ils avaient choisi leur sort. Comme pour leur chef, nous nous contenterons de saluer leur courage, sans les plaindre.

Mais les dix-neuf autres ! Ouvriers de vingt ans, ils avaient dû, sous la menace des gendarmes et par la crainte de la vie de lamentable exil qui est faite aux déserteurs, partir à l'armée, servir la marâtre patrie. Sans doute, ceux-là devaient porter en eux l'âme des réfractaires qui haïssent la vie de caserne, sa monotonie stupide, ses tracasseries imbéciles, ses promiscuités dégradantes, et le poids odieux de la discipline. Ils avaient choisi la navigation aérienne pour ce qu'elle comportait de hasards, de vagabondage, de laisser-aller, de risques et de technique... Ils savaient y trouver une certaine bohème de vie qui empêche les officiers eux-mêmes de trop y ressembler à des chefs militaires. Et ils étaient partis sur le « Dixmude » pour ne pas écraser dans les chambres !

Ah ! ceux-là, comme ils eussent préféré courir le monde pour d'autres aventures que celles de la mort. Ils avaient vingt ans, et dans le cœur de chacun, l'amour ouvrant ses vannes. Comme ils eussent fait don de leur héritage et de leurs connaissances pratiques pour les beaux voyages d'agrément qui ne comportent aucune hâte, ni aucun souci de record, ni aucune ambition de grades à conquérir en faisant son « devoir » jusqu'à la folie...

Administration : PIERRE LENTENTE

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

La fin du « Dixmude »

Comment on retrouva le corps de du Plessis

Rome, 29 décembre. — Selon les nouvelles qui parviennent de Sciacca, le corps du commandant du Plessis de Grenédan a été retrouvé dans des filets, par des pêcheurs, le 26 décembre, à 16 heures, à quelques milles au large de Sciacca. Il a été transporté aussitôt sur la grève et veillé par un plan-

L'officier était vêtu d'un lourd pardessus double de fourrure, et portait des jambières en caoutchouc, des gants de cuir et un gilet noir à boutons dorés. A la main gauche, il avait une alliance.

On trouva sur lui des clichés photographiques non encore développés, une montre en métal noir avec chaîne en or, arrêtée à 2 h. 30. Cette heure correspond à l'heure à laquelle le chef de gare de Sciacca, qui se trouvait alors sur la place de la petite localité, remarqua une vive lueur dans la direction de la mer. Cette lueur dont il ne peut s'expliquer l'origine sur le moment, dura quelques secondes.

D'autres employés de la gare affirment également avoir vu comme deux ballons en feu disparaître dans les vagues.

On retrouve également, sur l'officier, des objets qui permettent d'établir son identité : un étui en cuir avec des jumelles, un compas métallique, un porte-monnaie en cuir contenant des pièces d'argent et des billets émis par le département de la Charente-Inférieure, un portefeuille en cuir noir avec une carte d'identité délivrée par les chemins de fer, valable sur le parcours Toulon-Paris, avec une photographie ainsi qu'une carte du Cercle Naval de Toulon, toutes deux au nom du commandant du Plessis de Grenédan, enfin une image de Saint-Christophe et une prière à Saint-François-de-Sales pour être sauvegardé du naufrage et deux photographies d'enfants.

Odieux chantage de Daudet et de Poincaré

L'organe du roi récidive : il a encore inséré, dans son numéro d'hier le nom et l'adresse des douze jurés.

Mais, comme quatre sur douze se sont prononcés pour la condamnation de Germaine, il est bien embêté et il écrit : « Nous enlevons volontiers de cette liste ceux qu'on nous ferait connaître, de façon certaine, comme ayant voté contre l'odieux de justice ».

Ainsi, 12 jurés, appelés par la loi, se sont prononcés, d'après la loi même, « selon leur conscience et ont jugé en connaissance de cause. »

La loi leur doit « protection dans l'exercice de leur fonction, et doit empêcher quiconque de se venger sur eux du verdict rendu par eux. »

C'est la loi ! Les anarchistes pourraient n'en pas tenir compte, mais... mais le Président du Conseil, M. Poincaré, peut-il méconnaître la loi, lui, et couvrir son ami Daudet, directeur de la feuille qui se livre à ce chantage sans nom ?

Si nous posons cette question, ce n'est pas que ça nous gêne que Poincaré et Daudet soient cul et chemise. Mais, comme le premier de ces deux coquins nous traîne constamment à la barre de justice pour « délit » de pensée, il nous plaît, le prenant sa sale patte sanglante dans le sac, de le saisir au collet et de le montrer au public tel qu'il est.

A-COTÉS Wagons à bestiaux

Un wagon de Métro Midi. « L'on voit certains animaux farouches, des mâles, et des femelles, enfassés dans des cages, livides, brûlés de sueur et de poussière... » écrivait aujourd'hui *La Bruyère*, de ces gens que la Compagnie du métro appelle « voyageurs ». Ce sont des voyageurs en effet, puisque, au contraire des bestiaux pourvus d'un pareil confort, ils peuvent, eux-mêmes leur place.

Coincée entre trois ou quatre hommes, une jeune femme jolie, plantureuse, de mise convenable et discrète, s'efforce de tenir ouvert le livre qu'elle parcourt. Tout contre elle, un monsieur très bien se penche, intéressé, semble-t-il par le livre ; à moins que...

Un arrêt. Elle se fait un chemin dans la foule et descend : elle n'a osé rien dire.

Ce sont toujours les êtres les plus délicats qui rougissent et n'osent rien devant les mufles...

Les Parisiens doivent être de ces délicats, jusqu'au porcisme pour supporter si longtemps ces transports en commun et en cochons — qu'à des tarifs plus élevés nous octroient les opulents amis du prude Lamaruelle. — CHAE.

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMIER
Un an..... 48 fr.	Un an.... 80 fr.
Six mois... 25 fr.	Six mois... 44 fr.
Trois mois 13 fr.	Trois mois 22 fr.
Chèque postal Ferland 586-65	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque

La Justice au Pilori

Vingt ans de travaux forcés ! Etre innocent (*à l'innocent*) au sens le plus bourgeois du mot) et faire vingt ans de travaux forcés ! C'est là la terrible chose qui advint au pharmacien Danval. Aujourd'hui, reconnaissant son erreur, la « Justice » des hommes l'a réhabilité, l'a indemnisé. Aujourd'hui la justice bourgeoise a donné vingt mille francs à cet homme qu'elle avait frustré de vingt-quatre ans de vie.

On doit se souvenir de l'affaire. En tous cas la voici, résumée telle que la donnent les journaux bourgeois :

Alors âgé de trente-sept ans, Danval, qui venait de se marier acheta rue de Maubeuge une officine. Malheureusement le ménage ne tarda pas à vivre en mauvaise intelligence, et après une maladie de trois jours, Mme Danval mourut assez mystérieusement. La famille de la morte, à laquelle cette fin prématurée avait paru bizarre, adressa une dénonciation au parquet. Une enquête fut alors ouverte, on procéda à l'examen toxicologique des viscères du cadavre, et la découverte de deux milligrammes d'arsenic amena l'arrestation du pharmacien Danval sous l'accusation d'assassinat.

Malgré les contradictions des experts médicaux et chimistes, malgré l'absence de preuves formelles et les protestations d'innocence de l'accusé, celui-ci n'échappa à la guillotine que pour parir à Nouméa purger sa peine de travaux forcés à perpétuité.

Vingt-quatre ans plus tard, un journaliste, M. Jacques Dhur, faisant une enquête sur le bagne, rencontra dans le domaine agricole de Bourail le forçat Danval. Il parla longuement avec lui, et à son retour en France, Jacques Dhur, par la plume et la parole, commença une grande campagne qui devait aboutir à la grâce du bagnard.

Revenu dans sa patrie, Danval, voulant se réhabiliter, demanda que l'on fit la révision de son procès. Il apportait à l'appui de ses protestations les récentes découvertes scientifiques qui prouvaient que tout organisme humain renferme normalement des quantités d'arsenic sensiblement égales à celles qui furent trouvées dans le corps de sa femme. Mais la Cour resta sourde à ses appels et rejeta sa demande le 8 mars 1906. Danval, tenace essaya à nouveau en 1910, et la Cour le débouta une seconde fois, le 3 juin.

Ces deux échecs ne décourageaient pas l'infortuné Danval. Allégué d'une communication faite à l'Académie de médecine par le professeur d'Arsonval, sur divers cas d'intoxication arsenicale, il opéra auprès des juges suprêmes une troisième tentative qui aboutit, cette fois, à la désignation d'une commission d'experts. MM. Gabriel Bertrand, professeur de chimie, membre de l'Institut ; le docteur Paul Carnot, de l'Académie de médecine ; Guerbert, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu ; les docteurs Ribierre et Paul, experts près le tribunal de la Seine, désignés par la Cour, ont reconnu que les découvertes effectuées depuis le procès Danval apportaient sur cette affaire un jour tout nouveau.

A la suite de ces conclusions importantes, l'instance en révision a été transmise à la Cour de cassation, qui vient enfin de casser l'arrêt de la Cour d'assises du 6 mai 1878.

Cette histoire désespérante donne une idée de la « Justice », cette idole des républicains, radicaux, royalistes, etc...

Ainsi, sur de simples présomptions (car il n'y avait pas plus), des gens s'octroient le droit d'envoyer un homme à la guillotine ou aux travaux forcés ? Ainsi, de simples mortels faillibles comme tous, influençables comme tous, se sont crus capables de juger un de leurs semblables avec la seule lumière de leur imagination plus ou moins morbide. Sans précisions et sans témoignages exacts, il ont déclaré : Cet

Nos officiels ont beau affirmer sérieusement que toutes les mesures sont prises pour parer à des événements regrettables, tout le monde reste sceptique quant aux moyens de protection déjà employés.

« Nous ne reverrons pas, cette année, ce qui s'est passé en 1910, disent les techniciens. Bien que la crue soit sérieuse, nous n'avons pas à redouter une telle éventualité. »

Un tel langage n'est pas fait pour rassurer les Parisiens — surtout ceux qui habitent le long des quais — nos dirigeants ayant l'habitude d'appeler « blanc » ce qui est « noir » et « noir » ce qui est « blanc ». Un mensonge, une affirmation erronée ne peuvent les faire reculer et ils sont tellement habitués à déformer la vérité — voyez catastrophe du *Dixmude* ! — que peut-être aucun d'eux ne se rend compte qu'il ment lorsqu'il parle.

En veut-on un exemple ?

Avant-hier, au pont de la Tournelle, la côte annonçait 4 m. 50, soit une hauteur de 55 centimètres sur la veille. Hier, au même endroit, le chiffre officiel était de 5 m. 10, soit une progression de 60 centimètres en vingt-quatre heures — 1 m. 15 en deux jours !

Voici quels étaient les chiffres atteints pendant quatre années, au même endroit, c'est-à-dire au pont de la Tournelle :

28 janvier 1910	... 8 m. 40
10 janvier 1919	... 5 m. 95
5 janvier 1920	... 6 m. 50
29 décembre 1923	... 5 m. 10

Encore quelques jours de mauvais temps, une pluie persistante et tenace et peut-être apprendrons-nous qu'au pont de la Tournelle, par exemple, on enregistre à nouveau 8 m. 40 !

Il faut s'être promené sur les bords de la Seine pour se rendre compte de la gravité de la situation.

Les grues lèvent leurs bras vers le ciel comme pour le prendre à témoins de leur détresse passagère et les abris des marinières sont à moitié occupés par l'élément rayageur.

Le Pont au Change : « l'N » du pont est sur le point d'être atteint.

Et nous passons devant la Tour-Pointue, de sinistre mémoire. Nous voici au Pont-Neuf. Où est donc le petit jardin du Vert

ULTIMATUM



LEON DAUDET. — Maintenant, j'exige que tous les jurés soient de l'Action Française, ou sinon !

Et maintenant ?

Germaine Berton est libre. Mais Cottin, Gaston Rolland, Jeanne Morand et d'autres... et des milliers d'autres, souffrent en prison.

Il faut les libérer !

Le " LIBERTAIRE " va prochainement commencer une campagne suivie et sérieuse en faveur de l'Amnistie.

Le " LIBERTAIRE " quotidien les sauvera. Aidez-le donc en vous y abonnant et en souscrivant à son emprunt.

Galant ? De ses arbustes on n'aperçoit plus que la cime.

Le pont des Arts, lui, semble bien frêle, ainsi battu par les eaux furibondes.

L'arche du pont Alexandre-III est diminuée du tiers.

Le zouave du pont de l'Alma qui, hier, avait de l'eau jusqu'aux genoux, la trouvait mauvaise : il n'était de pierre : l'eau, le matin, atteignait son chassepot et, à midi, on craignait que son postérieur ne fut la proie du liquide.

Mais en banlieue, le danger est encore plus grave.

A Courbevoie, les rues Saint-Germain, Saint-Guillaume et du Souvenir sont envahies par les eaux des égouts !

Val-d'Or, comme en 1910, hauvoyer en bateau pour la joie des enfants et la tranquillité des parents ?

Les pompiers s'occupent à pomper activement sur le quai de Seine qui est coupé non loin de la rue Fixatier.

Rues de l'Union et Nationale, à Clichy, on signale des infiltrations dans les caves, ainsi qu'à Issy-les-Moulineaux. Des pompes sont installées au pont de Billancourt.

A Puteaux et Suresnes, caves inondées... encore. L'écluse de cette dernière localité marque 7 m. 15.

Nos dirigeants continueront à dire, comme pendant la guerre : « Tout va bien ! » pendant que l'eau inondera nos caves et que nos foyers seront inhabitables.

Tout va bien !

On sait ce que ce parler veut dire. Et pendant que, les pieds dans la « flotte », bon nombre de Parisiens et de banlieusards attendront que les mesures prises deviennent réalité tangibles, nos bons représentants, demain soir, s'apprêteront, en cette nuit du réveillon, à sabler le champagne et à rigoler comme des petites folles. Mais la Seine, elle aussi, rigolera... au rez-de-chaussée des immeubles.

Nos officiels s'en moquent : ils habitent loin des quais !

Bon ou Mauvais ?

La religion chrétienne est fondée sur le dogme du péché original : l'être humain, à la naissance, est taré par le premier péché d'Adam et Eve. Malgré le baptême, il faut croire que cette première taraison laisse une trace, un sillon, une particulière aptitude au péché, puisque, toute la vie, le chrétien doit se surveiller et, dans l'enfance, être surveillé.

Aussi, quel bruit quand Rousseau lança l'idée que « l'homme est bon, sortant des mains de l'auteur de la nature », et que c'est la société qui le fait mauvais ! Cette idée, juste ou non, fut féconde, car elle inaugura l'ère d'une éducation de liberté.

Rousseauistes, beaucoup d'anarchistes le sont ou croient devoir l'être. Pour eux, l'enfant est innocent et porte en germe tous les bons instincts ; c'est la contrainte sociale qui le rend mauvais, qui le dote de tous les vices.

Malheureusement, les travaux scientifiques contemporains vont à l'encontre de la thèse de Jean-Jacques. Ne parlons que pour mémoire des recherches sur l'hérédité, qui rendent l'actualité au symbole du péché original. Beaucoup de camafades, instruits naïvement, s'engouèrent du « déterminisme », etc. Ici sait les ratios images qui empêstrent les groupes d'avant-guerre, n'insistons pas.

Maintenant, les récents travaux de Freud sur la psychanalyse, vulgarisés, vont certainement subir le sort de toutes les études scientifiques tombant dans le domaine public : déformation, exagération, systématisation. En recherchant l'origine de certains actes, faits inexpliqués, névroses, le médecin viennois fut amené à constater que l'enfant, le jeune enfant, le tout jeune enfant, loin d'être un « innocent », est, au contraire, doué d'instincts fort troubles, notamment sexuels.

Telle général : Quoi ! tout enfant est un « petit criminel » qui, entre autres rêveries idylliques, souhaite de se supprimer son père pour coucher avec sa mère ! si c'est un garçon, et inversement s'il s'agit d'une fille ? Horreur ! mais même si cela git au tréfonds de notre bourbier ne pourriez-vous, M. Freud, laisser dormir cette vase, au lieu de l'agiter ? Et le plus amusant, c'est que les plus choqués des théories de Freud sont justement les chrétiens. Oui, ces partisans du péché original, plus attachés à la lettre qu'à l'esprit, ayant perdu le sens de leurs vieux symboles, trouvent abominable que l'homme naîsse pourvu de mauvais instincts, — constatation qui devrait les réjouir, étant si flatteuse pour le curé et le gendarme...

Mais, au fait, est-elle si réjouissante pour les chrétiens, cette constatation ? Nous avons fait du chemin depuis Rousseau, et nous dissocions les idées. Est-il nécessaire que l'être soit forcément bon pour vivre en liberté ? Une éducation par la liberté n'est-elle pas capable, précisément, d'annihiler la malfaissance de certains instincts, en les transformant, en les « sublimant » ?

Bien avant la vulgarisation des idées freudiennes, Rémy de Gourmont a proclamé la prépondérance de l'instinct sexuel, à la base, non seulement de l'affection, mais de l'intelligence. Et, loin de conclure à la nécessité d'une autorité étouffante d'instincts vitaux, il a toujours exalté la liberté. Il semble qu'aujourd'hui, quels que soient les dessous qu'on découvre dans la nature humaine, un courant général n'y trouve point le remède dans la répression, mais toujours dans une compréhension indulgente, dans une douce atmosphère de liberté. Les chefs chrétiens, gens fort avertis, connaissent bien ce courant moderne. C'est sans doute la raison pour laquelle toute découverte ou théorie plutôt favorable à la thèse du « péché original », loin de les réjouir, les trouve hostiles : moins on recherche les mobiles humains, moins on fera de la haine sur la vie intérieure, mieux cela vaudra ; toute connaissance est révolutionnaire... et la vieille Eglise veut durer.

LA RONCE.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos ♦♦♦ d'un Paria

C'est tout ce que nous avons à répondre à l'*Echo d'Anvers*... et à Daudet qui reprend cette prose dans son *Action française*.

Le « Torium »

Deux syndiqués devaient devant la Bourse du Travail. Ils ne sont pas de l'Enseignement, ni du Spectacle, à entendre leur conversation et à voir leur costume. Ils sont du Bâtiment.

— T'as entendu parler de cet aratorium ?

— Ara quoi ?

— Ah, oui, le « torium » d'Auteuil, ousqu'y a un tooubib qui souffle des courants d'air chaud dans les boyaux des figures pâles.

— Y nous a surtout soufflé cinquante cinq mille balles à l'Union.

— Mais il les rendra !

— Penses-tu, j'te dis qui gna qu'des couvents d'air dans son usine.

— Alors, on est r'faits,

— Comme des rats.

Les Sections étrangères aux Indépendants

Le Comité des Indépendants ayant décidé pour des raisons que je veux ignorer, la création de sections étrangères lors de sa prochaine manifestation, les étrangers résidant à Paris protestèrent vivement contre cet essai de placement en taxant les dirigeants de ce Salon de nationalité.

Il faut rendre hommage au graveur Laboureur de s'être associé avec quelques Français aux protestataires, croyant ceux-ci têtus dans leurs droits.

Mettions les choses au point et dévoilons les dessous de l'affaire.

Il y a deux sortes d'étrangers : ceux résidant à Paris depuis plusieurs années et ceux qui, après un court séjour en France, sont retournés dans leur pays pour s'y fixer.

Ceux-ci aussi ont des droits !

Pourquoi leurs compatriotes fixés à Paris se dressent-ils contre eux ?

Ils affichent pour la plupart un nationalisme intempestif et pour un peu se déclarer plus français que vous et moi.

Entendez-les : « Je suis français de cœur, ma femme est française, je fais de la peinture française... »

En attendant, dès qu'une exposition s'annonce à l'étranger, vous les voyez immédiatement y participer dans les sections respectives de leur nationalité d'origine, sans se préoccuper aucunement de leurs camarades français.

Vous ne trouvez en bonne place dans les éditions étrangères sur « Le jeune Art français » que des noms russes, roumains, et surtout polonais, de peintres fixes (2 volumes).

Et Dunoyer de Segonzac et Luc-Albert Moreau, Dufresne, et Lhote ?

Assez de ce mensonge !

C'est au nom de mes camarades étrangers que je proteste en fervent internationaliste.

Un sociétaire des Indépendants, Italien (résidant en Italie), m'a prié d'intervenir auprès du Président de cette Société, afin de grouper dans une salle un mouvement de jeunes peintres de Milan, Vicence, Venise, etc.

Aucun nationalisme ne les dirige : seul un légitime désir de groupement pictural parce qu'ils sont quelques-uns de même culture poursuivant un effort commun.

Des artistes allemands, qui, l'an dernier, ont courageusement invité leurs camarades français à Düsseldorf, me font la même demande par la voix d'Arthur. Karmann, président fondateur de « Das Jungen Rheinland ».

Je sais, d'autre part, que des artistes Belges désirent exposer, groupés, dans nos manifestations.

Il y a eu art des questions ethnographiques qu'on ne saurait nier.

Voilà pourquoi, à mon avis, il est nécessaire de créer des Sections étrangères aux « Indépendants » et ne pas faire le jeu d'« Indésirables de l'Art », qui ne voient dans la décision du Comité que l'impossibilité d'affirmer leur arrivisme féroce et leur mercantilisme éhonté.

PIERRE HODE.

Réflexions

Henri Béraud donne sa démission de membre de la Société des Anciens Combattants. C'est un fait de poids et noircie, non moins que la prose fulgurante, cavalcante, carambolante qui annonce la chose aux peuples, dit Victor Hugo, *beauté*. C'est que la Société des Anciens Combattants fait éditer une anthologie des écrits morts à la guerre, et qu'il ladite anthologie sera préfacée par le ministre Léon Béraud, bel embusqué. *O morts*, s'écrie Béraud, les bras levés au ciel et des larmes indistant ses joues pleines ; dans la posture même allouée par dix mille sculpteurs de navets à dix mille pleureuses de monuments aux morts. *O morts*, c'est maintenant que vous allez souffrir ! (comme dit Dorgelès, paraît-il, et ça ne m'épaterait pas, car la phrase est d'un burlesque définitif). Rassurons notre ami Béraud pour qu'il ne maigrisse. Les mots ne souffriront pas. Les mots souffrent rarement, et ils se fendent, révérence dire, de Béraud auant que de Léon Béraud. Quant à la préface de l'anthologie des écrivains décedés à la guerre, il me ravit qu'elle soit du ministre et non d'un type à dix-huit citations et croix de guerre à nuiles palmes. C'est un bon conseil que ça donnera. Faites-vous embusquer, écrivains, vous deviendrez peut-être ministre et préferez alors volontiers les œuvres des copains estouffés. Vous les préferez d'ailleurs sans orgueil et vous seriez encore les plus marlous. Les ballots auront, en se faisant tuer, acquis la fourragère, mais, le fourrage, vous l'aurez bien mis dans vos bottes...

Il faut le croire.

— Mais il crève de faim, objectera-t-on.

— Eh bien ! qui s'en prenne à la République et qu'il se révolte contre la marâtre, au lieu de lui lécher... ses pieds.

Chiche

L'*Action française* s'en prend maintenant aux douze jurés et semble ne point vouloir les quitter.

Elle cherche à les terroriser en les menaçant chaque jour avec un peu plus de virulence et en publiant en gros caractères leurs noms et adresses.

Elle espère ainsi parvenir à jeter quelques douzaines de ses camelots contre de bons gros commerçants qui ne sauront opérer l'énergie riposte.

Que ne s'en prend-elle à nous, à nous les amis de Germaine Berton ?

Crain-elle ne point reporter sur nous une aussi facile victoire, que sur les douze jurés ?

Il faut le croire.

— Mais nous les lâches

Tout au moins c'est un « canard » royaliste belge (*l'Echo du soir d'Anvers*) qui le déclare.

Ecoutez-le : « S'ils avaient du courage, ces fameux anarchistes, il y aurait longtemps que Léon Daudet, qui les nargue, les harcèle, dénonce leurs trahisons, flagelle leurs vices et dévoile leurs plans, serait, lui aussi, assassiné. »

Nous n' « assassinons » pas pour le plaisir, mais si Daudet veut conserver sa peau, qu'il fasse attention à ses provocations continues, que celles-ci n'entraînent pas l'assassinat d'un des nôtres.

RENEE DUNAN.

La Vie des Lettres

Le petit abbé Brémont et Léon Bloy.

Le petit abbé Brémont, membre de l'Académie Française, écrit dans le *Correspondant* qu'il voit en Maurice Barrès « un continuant de Pascal (?) et sans le savoir, de François de Sales et des Anciens Pères. »

Et il ajoute : « Que nous sommes loin avec Barrès de l'époque féroce, un peu bête, un peu pharisaique, d'un Léon Bloy ! » Tout simplement ! Et voilà Léon Bloy jugé par le petit abbé Brémont ! Ah ! cette « féroce » en peu bête, un peu pharisaique » d'un Bloy ! Et celui qui a l'audace de jeter ces insultes au mort est un petit abbé, un petit bonhomme qui n'a jamais eu à lutter avec la vie, un petit monsieur à l'existence mesquine comme tant de ses congénères.

Ce petit homme-là n'a pas le droit de juger un Léon Bloy qui, s'il a eu ses faiblesses, a su malgré toutes ses outrances, faire plus de bien à « sa » religion que n'en fera jamais le petit abbé. Que Léon Bloy n'a pas été un homme « de chez nous », c'est entendu, mais en tous cas, ce fut un lutteur sincère, un beau lutteur.

Cela nous suffit.

— Le n° 3 des *Écrits pour et contre* est consacré à une question : *Reprise des relations avec la Russie*. Y donnent leur avis :

MM. de Monzie, Herriot, Yves Guyot, Eugène et Marc Sennéfond, E. Schikaf, etc..

— Le dernier article de Maurice Barrès en voyage lui a été publié dans la *Revue des Salons* pour son numéro spécial sur Stendhal.

Le 1er janvier dans cette revue, avec d'autres articles de Gabriel Fauré, Renée Dunan, Emile Beuf, Christian Sénechal, quelques inédits de Stendhal, et les réponses de René Boylesve, Henry Bordeaux, Romain Rolland, A. Thibaudet, Jean Cocteau, J. Schlumberger, etc., à une enquête sur l'auteur du *Rouge et le Noir*.

— Les Éditions de la Sirène publieront en janvier la correspondance de Mme Desbordes-Valmore, avec des notes de Boyer d'Agen (2 volumes).

— Les *Uns et les Autres*, groupe littéraire fondé par F.-A. Cazals, commémoreraient, le 6 janvier prochain, le vingt-huitième anniversaire de la mort de Paul Verlaine.

NOTULES :

Les *Problèmes d'origines*. — Mme Renée Dunan écrit, dans le *Journal du Peuple* (29 décembre) ces quelques lignes sur la guerre : « Après avoir détruit, elle passe des siècles à chercher ce qu'elle abolit jadis ; et le mouvement continue sans répit, tandis que, semblables à eux-mêmes depuis les origines du monde, les va-t-en-guerre réclament sans répit qu'on leur un peu plus et qu'on brûle ce reste pour que leurs fils soient plus vils que les pères. » Les peuples suivent les va-t-en-guerre en cet effort circulaire, bêtes de cirque qui n'ont jamais compris qu'elles se battaient contre elles-mêmes et détruisaient leur propre bien. Car tout ce qui est humain, ce que ce soit Cross ou la Ruhr, appartient à tous les hommes. »

Où, naturellement... mais...

* *

Propositions fondamentales d'une philosophie de la dignité humaine. — M. Paul Gille, dans la revue *Homo* (15 décembre), émet des réflexions fort justes — réflexions qui couronneront de subtiles études à paraître prochainement dans la Bibliothèque de Philosophie contemporaine (Alcan, éd.), — au sujet de l'idée de volonté et de puissance morale. Il écrit : « La conception énergétique du monde et de la vie, où tend de plus en plus la science contemporaine, permet de dire que, parmi les déterminants divers qui contribuent à un acte, il importe de ne pas négliger l'énergie personnelle, élément d'autonomie et de *self-determination*. Et il importe d'autant plus de ne pas méconnaître ce potentiel humain, part personnelle de l'énergie universelle, éternelle, incréée, que c'est lui qui fait la grandeur et le progrès de notre humanité et qui fonde par là nos espérances les plus hautes. »

C'est sur la force morale, en effet, que repose et se fonde la dignité de la vie ; et la force morale n'est qu'une forme supérieure de l'énergie personnelle, disciplinée, guidée, affirmée et amplifiée par la raison.

Une sociologie métaphysique a beau préférer détacher « le social » du psychologique pour y voir, scolairement, une « nature » différente. Il n'en est pas moins vrai que, comme le dit très bien M. Leubo, « étant donné que les faits sociaux consistent en des manières de faire et de penser, c'est en termes psychologiques qu'ils s'expliqueront en dernière analyse ».

A travers le Pays

La nature en furie

LA LOIRE DEBORDE

Nevers, 29 décembre. — La Loire a atteint aujourd'hui 4 mètres 10. Dans deux tiers de la ville les rues de chaussées ont été envahies par les eaux et les habitants ont dû les évacuer.

Au confluent de la Loire et de la Nièvre, le barrage ayant monté, la Nièvre a débordé, inondant les jardins et les champs, très.

A l'Impy, des aciéries ont été inondées et dans plusieurs ateliers, tout travail a dû être suspendu.

ET LE MISTRAL FAIT DES SIENNES

Avignon, 29 décembre. — Le mistral souffle en tempête. Le mur de l'usine récemment incendiée, qui s'étendait sur une longueur de 50 mètres et une hauteur de trois étages, a été renversé par le vent dans la rue Thiers : il n'y a eu aucun accident de personne.

De nombreux poteaux ont été abattus par le vent. Presque toutes les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues.

UNE AVALANCHE DE NEIGE

Moutiers, 29 décembre. — Le village de Versoie, de la commune de Bourg-Saint-Maurice, distant de 9 kilomètres du chef-lieu et situé à une altitude de 1.500 mètres, est restée complètement bloquée du 22 au 29 décembre par la neige, dont l'épaisseur atteignait deux mètres. Des avalanches se sont produites sur les voies de communication, y entassant la neige à des épaisseurs de 6 à 8 mètres, ce qui complétait le blocus.

Les habitants ont dû s'ouvrir un passage en levant la neige à jets de pelle ; ils sont arrivés aujourd'hui seulement à Bourg-Saint-Maurice. Pendant les travaux de déblaiement, M. Antoine Maurice Marchand, âgé de 39 ans, adjoint spécial de la section de Versoie, qui dirigeait une équipe de travailleurs, a été tué par une avalanche. L'un des travailleurs, M. Marius Rullier, âgé de 26 ans, fils de M. Jean Rullier, conseiller municipal de la section, a été grièvement blessé.

Une énorme avalanche s'est abatue dans le lit du torrent de Versoie : le choc en retour de l'air a été si violent que toutes les vitres du village de Versoie ont été brisées. Huit maisons, heureusement inhabitées, ont été enlevées par l'avalanche.

LYONNE DEBORDE

Auxerre, 29 décembre. — L'Yonne continue à monter ; les bas-quartiers d'Auxerre sont inondés. Plusieurs usines ont dû entrer en chômage à la suite des pluies d'hiver, qui ont atteint 40 millimètres en vingt-quatre heures. On prévoit, pour la nuit prochaine, une côte de trois mètres au pont d'Auxerre, où l'Yonne commence à déborder lorsque son niveau arrive à 2 m. 20.

LA TEMPTE A MARSEILLE

Marseille, 29 décembre. — Une tempête d'une violence rarement constatée jusqu'ici sévit sur la région sud-est. Les trains de Paris éprouvent des retards de sept à neuf heures.

En mer, la navigation est extrêmement périlleuse ; tous les bateaux attendus à Marseille subissent une douzaine d'heures de retard.

Le vapeur italien *Mulach* est en détresse dans les parages Corse Sicile et a demandé assistance.

A Marseille la tempête a causé de graves perturbations dans les services de l'éclairage électrique et du téléphone, et des dégâts importants à nombre d'immeubles.

MONTAUBAN MENAGE

Montauban, 29 décembre. — La Garonne le Tarn et l'Aveyron ont subi une forte crue.

A Bourret, à Tressac et au Saula, les routes sont envahies par les eaux.

A Montauban, le Tarn menace la partie basse des quais Villebourbon.

Des dépannes annoncent ce matin une recrudescence de l'Agout.

AVALANCHE

Chambéry, 29 décembre. — Une avalanche a coupé la voie de chemins de fer sur la ligne de Modane.

Les environs de Chambéry sont inondés par les débordements de la Leyse et

— Ma mère m'attend, dit Victor, et je suis sûr qu'elle s'inquiète déjà. A bientôt !

Tout le monde prit congé. Le gamin avait disparu.

Fournier donna le bras à son père pour l'aider à traverser l'atelier au bout duquel se trouvait sa chambre. Puis il revint assise à la table, auprès de sa femme, et mit sa tête dans ses mains. Il y eut un long silence qui empêtrait seulement les accès de tout sèche de la malade.

Mme Fournier, un ouvrage de tricot suspendu sous ses doigts, regardait son mari.

— Qu'as-tu, mon ami ?

— Ce matin, j'ai reçu une lettre d'Afrique.

— Et tu ne m'en as rien dit ? Notre fils est malade, blessé peut-être ?

— Non. Il se porte bien, et il me demande de l'argent.

— Eh bien ?

— Eh bien ! je n'en ai plus.

Le tisseur se leva.

— J'ai donné aux compagnons tout ce qui restait. A cette heure, nous sommes sans ressources.

Il monta la chambre :

— Si cette pauvre fille mourrait cette nuit, je n'aurais pas de quoi la faire enterrer demain.

— Tu oublies ta soeur !

— Non. Ma soeur a juste de quoi vivre, et je l'ai déjà mise à contribution deux fois. Dans un mois, il faudra payer le loyer, et nous sommes en retard d'un terme. Notre gendre est dans les mêmes draps que nous. Je l'ai caché tout cela autant que j'ai pu, mais je n'ai plus la force de le porter tout seul. Toute la journée, j'ai couru les magasins. J'ai frappé à la porte des Lamoine, des Bonhetain, des Saumier, des Ber-

A travers le Monde Chez Thémis

ALLEMAGNE

L'IMPÔT INIQUE

Dusseldorf, 29 décembre. — La population de la Ruhr voit, avec terreur, l'application des nouveaux impôts sur les salaires créés par le Reich. L'exonération portera sur 50 mark-or par mois, 12 mark-or par semaine et 2 mark-or par jour. Le surplus des salaires sera soumis à un impôt de 10 % sauf pour les ouvriers chefs de famille qui bénéficieront d'une déduction de 1/10 pour la femme et de 1/10 par enfant.

L'ACTION POUR LES 8 HEURES

Dusseldorf, 29 décembre. — Une certaine agitation se manifeste parmi les métallurgistes et les ouvriers de surface des mines contre la journée de 10 heures.

Le capitalisme veut introduire la journée de 10 heures chez Krupp pour les ouvriers et les fonctionnaires. Les « betriebsräte » des mines et usines seront désormais assurés à fournir un travail productif. Ils devront remplir leur tâche de conseiller en dehors de leurs heures de travail ; leur action devient ainsi pratiquement illusoire.

Ce matin, le premier train venant de Ruffeau a été entraîné sur la pente du ravin profond d'une cinquantaine de mètres qui borde la ligne. Les wagons s'enlisèrent dans la masse de terre et se trouvèrent arrêtés à environ 5 mètres de profondeur. Le mécanicien Harmod, 50 ans, et le chauffeur Mandet, 40 ans, ont été tués. Plusieurs voyageurs ont été contusionnés.

UN DRAME DE LA MISERE

Saint-Malo, 29 décembre. — Dans un garni à Talar, on a trouvé le cadavre d'une femme, Marie Faudemer, et près d'elle celui d'un enfant nouveau-né. L'amie de la femme Faudemer, le chiffonnier Olivier, a déclaré ignorer les circonstances de cette double mort.

Le Parquet de Saint-Malo a ordonné l'autopsie des cadavres.

LA PATRIE SE VENGE

Montpellier, 28 décembre. — Le soldat Henri Brie, du 80^e d'infanterie, poursuivi pour désertion devant l'ennemi, a été condamné, par le Conseil de guerre du 16^e corps d'armée à Montpellier, à cinq ans de détention et à la dégradation militaire.

Brie, qui avait déserté son régiment, en Champagne, fut arrêté dernièrement à Bourdeaux.

Tandis que cet honnête homme va en prison, combien d'assassins légaux jouissent d'honneurs et de luxe !

Comment le "Dixmude" est tombé

Rome, 29 décembre. — Selon les dernières nouvelles parvenues de Sciacca, il n'existerait plus aucun doute sur le sort tragique du *Dixmude*.

L'avion a lancé le signal S. O. S. à 3 heures le 22 décembre. Probablement dépourvu de direction et d'essence, il aurait été poussé jusque près des côtes de Sicile où aurait eu lieu le désastre. Par suite de la violence de la boussole ou pour une raison encore inconnue, l'enveloppe a dû prendre feu en s'engouffrant dans la mer.

Les affirmations du chef de gare de Sciacca qu'une heure aurait été entrevue au large et le fait que le corps du commandant du *Plessis* a été pris au fond de la mer, dans des filets de pêcheurs confirmeraient cette hypothèse de la destruction de l'enveloppe par le feu.

LES VICTIMES DU "DIXMUDÉ"

Cherbourg, 29 décembre. — Parmi les victimes du « Dixmude » se trouvait le lieutenant du vaisseau Couvens, dont la mère habite Cherbourg. Le Préfet Maritime a informé la malheureuse mère avec tous les ménagements. « C'est mon troisième fils mort pour la Patrie, a-t-elle dit : les deux premiers, officiers, ont été tués pendant la guerre ».

La malheureuse femme ne va-t-elle pas, enfin, hâter la monstrueuse Idole ?

Le capitaine de vaisseau Yvon, qui était originaire de Granville ; il est le fils du capitaine au long cours Yvon. Il allait être nommé contre-amiral.

— Mon ami !

La mère de famille enfonce ses larmes dans ses yeux avec un mouchoir. Elle pleurerait quand elle serait seule. Ce qui importait maintenant, c'était de remonter son mari, d'agir, de trouver un moyen de sortir de là. Après un instant de réflexion :

— A ta place, dit-elle, sais-tu ce que je ferais ?

— Dis-le.

— J'irais chez M. Chazal.

— Chez M. Chazal ! s'écria le tisseur avec empörtement, notre adversaire le plus ardent, le plus acharné, le plus impitoyable, l'âme de la ligue formée contre nous.

— Oui, chez M. Chazal.

— Soit, dit Fournier. J'irai.

AUTRICHE

EXPULSION D'ÉTUDIANTS COMMUNISTES

Vienne, 28 décembre. — Les journaux annoncent que la police viennoise a retiré deux étudiants communistes de leur permis de séjour à 33 étudiants communistes bulgares et les a invités à quitter le pays. Ces étudiants avaient formé un groupe communiste dirigé par Harlakoff, bœuf-frire de Rakowski. Une perquisition opérée chez Harlakoff a fait découvrir un document contenant des instructions de Trotzki et différents autres documents compromettants. Harlakoff, qui avait été arrêté, avait été remis en liberté à la suite de l'intervention du Chargé d'affaires bulgare. Les communistes sont accusés d'avoir eu l'intention de commettre des attentats sur diverses personnalités, entre autres sur la personne du Chargé d'affaires bulgare à Vienne.

INDES

UN ATTENTAT

Allahabad, 29 décembre. — Un capitaine anglais de l'armée de l'Inde a été tué d'un coup de feu par un cipaye devenu fou. L'attentat a eu lieu le 22 courant, à Jandold, dans le pays des Ouaziris.

JAPON

IL DEMISSEION ENCORE !

Tekio, 29 décembre. — Le cabinet a de nouveau donné sa démission, le prince régent l'ayant déjà déposée.

Quels événements se préparent donc ?

POUR LE "LIBERTAIRE" QUOTIDIEN

Les Souscripteurs à l'Emprunt

N°	NOMS	Nombre de parts	Sommes
835	GRUCHET	1	100 00
836	AMARADE ITALIEN	1	100 00
837	GERAUD	1	100 00
838	SIGNORET, GAICHET, REMOND, Groupe St-Henri	1	100 00
839	GIBOIS	1	100 00
840	FICOT Victor, à Villeurbanne	1	100 00
841	MORNET, à Thionon	1	100 00
842	Mile A. MORAND	1	100 00
843 à 845	GROUPE DES AMIS ET SYMPATHISANTS, de Nice	3	300 00
846 à 852	LEGOUAY (3 ^e versement)	7	700 00
853	MEYER Paul (2 ^e versement)	1	100 00
854	Auguste GARRIERE	1	100 00
855	Gasimir THERON	1	100 00
856	GROUPE DE NIMES (3 ^e versement)	1	100 00
857	Mme NAVARRO, à Marseille	1	100 00
858-859	SYNDICAT AUTONOME DES TISSUEURS, FILEURS ET SIMILAIRES D'AMIENS	2	200 00
860	3 PEINTRES ANARCHISTES LYONNAIS	1	100 00
861	THEATRE DU PEUPLE, Amiens	1	100 00
862-863	DELATTRE	2	200 00
864	Jean PASSERON, à Toulon	1	100 00
865	Jean PETT	1	100 00
Total de la présente liste		2.970 00	
Total des listes précédentes		82.800 00	
Reçus à ce jour		85.700 00	
PARTS D'ACTIONS			
HUITIÈME LISTE			
GERAUD (4 ^e versement) délivré action n° 837		25 00	
DELAGE-VIAUD (2 ^e versement) délivré action n° 839		25 00	
GIBOIS (2 ^e versement) délivré action n° 839		50 00	

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les grèves

LA GREVE DES MUSICIENS

Les grévistes ont tenu deux réunions hier. Celle du matin se termina par un vote de confiance au Conseil syndical et par l'envoi d'une délégation aux patrons. Cette délégation avait mandat de discuter avec assez de latitude et de revenir ensuite devant l'assemblée.

La réunion de l'après-midi fut assez longue. La délégation ouvrière, très occupée avec la délégation patronale, téléphonait de temps en temps. Enfin, elle revint à 18 heures 30.

Les patrons ont accordé comme augmentations : deux francs pour un service et trois francs pour deux services.

Afin de faire preuve de conciliation, les grévistes ont accepté ce premier avantage, mais les pourparlers se poursuivent pour obtenir les primitives revendications.

Lithographie parisienne. — Le mouvement se continue avec satisfaction. Sept nouvelles maisons ont cédé. Il est à prévoir que la semaine prochaine verra la fin de la résistance des quelques patrons qui s'entendent bien inutilement.

Dans les maisons où travaillent des indépendants, ces derniers refusent de faire les travaux des boîtes en grève.

Il y aura une assemblée générale sous peu. Que les camarades s'y préparent.

Ardoisiers de Fumay. — La grève a été décidée pour ne pas subir une diminution de salaire de 20 % signifiée par les patrons. Sept cents ardoisiers sont en lutte.

Les revendications

Les chauffeurs-postiers. — A la suite du demi-jour de grève au Central pour obtenir trois francs de plus par jour, les chauffeurs-postiers viennent d'obtenir une réponse de dame Administration. La mère y a mis le temps et elle a fini par dénicher une convention de 1911 derrière laquelle elle prétend s'abriter.

Néanmoins, une commission mixte va se réunir pour examiner le différend et prendre une décision que les chauffeurs-postiers auront à examiner.

Guirs et peaux de Millau. — Les tanneurs et corroyeurs de Millau (Aveyron) viennent d'obtenir 25 centimes d'augmentation par heure. Auparavant, les gantiers et mégissiers avaient obtenu diverses augmentations de salaires.

Ces avantages ont été obtenus sans grève, par l'action du Syndicat confédéré, ce qui prouve que sur le terrain des revendications il n'est pas besoin de tendances et que l'accord peut se faire, en attendant l'unité.

LE CONGRES DE L'U.D.

C'est aujourd'hui, à 9 h., à la Grange-aux-Belles, que s'ouvre le 4^e Congrès de l'U.D. unitaire.

L'ordre du jour est assez chargé, et de sérieuses critiques seront faites par les syndicalistes sur le rapport moral, sur les finances, sur l'orientation, sur l'unité.

Notre U.D. est entre les mains de fonctionnaires qui sont les créatures d'un parti politique. Leur rapport moral et leur orientation en témoignent. L'administration financière a été déplorable et l'U.D. court au déficit.

Y aura-t-il à ce congrès un réveil de conscience dans les Syndicats parisiens pour redresser le syndicalisme révolutionnaire ? Nous publions ci-dessous plusieurs articles intéressants.

Avant le Congrès

Sous ce titre, notre Premier confédéral a tiré des conclusions du rapport moral de l'Union et a établi un parallèle entre le Syndicat unique du Bâtiment et les Cheminots.

A la base de son raisonnement, il y a une omission, c'est que les cheminots n'existaient guère, syndicalement, au début de 1922, à la suite de leurs grèves, de la scission et des scellés rue Baudin, tandis

que le Bâtiment restait à peu près le même d'une année à l'autre ; et les chiffres donnés par l'Union sont établis sur six mois seulement.

Mais si nous voulons le suivre dans son raisonnement, nous verrons que les sections du S.U.B. qui n'ont pas connu les luttes de tendances sont restées sur le terrain purement syndicaliste ont progressé ; c'est ainsi que les plombiers ont plus que doublé, tandis que les autres sections accusent les pertes qui se retrouvent sur le rapport de l'U.D. (à l'exception, toutefois, des charpentiers en bois dont la grève a donné des résultats qui, de ce côté, se manifestent par un léger gain) ; c'est ainsi que les serruriers ont perdu un quart de leur effectif.

Le Bureau du S.U.B.

La Minorité

La minorité syndicaliste révolutionnaire s'est réunie vendredi soir et a adopté ces deux motions :

ORIENTATION

Les syndicats se déclarent partisans de l'indépendance du syndicalisme. Ils affirment que le Syndicalisme a ses directives, corporatives, économiques, sociales, puisées en lui-même, puisées en son expérience, et qu'il n'a pas besoin d'avoir recours aux directives des partis politiques ou philosophiques.

Les syndicats examinant la question internationale, déplorent la multiplicité des Internationales syndicales. En accord avec les décisions du C.C.N. de juillet, ils réclament « la réunion d'un Congrès ouvrier mondial où seront convoquées toutes les centrales syndicales ». La convocation pourra en être confiée, après entente préalable, aux Bureaux des Internationales existantes, et devra être faite dans le plus bref délai.

Les Syndicats condamnent les Comités d'action dans leur forme présente. Dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité, l'U.D. invitera les organisations révolutionnaires à se joindre à son action, pour des buts déterminés et limités. En réciprocité, l'U.D. examinera les possibilités de se joindre à toute action révolutionnaire dont l'initiative aura été prise par une autre organisation, avec la volonté formelle de réaliser les buts du Syndicalisme.

UNITE

Les syndicats examinent la question de l'unité, repoussent l'organisation de l'unité organique partielle, se déclarent partisans de l'unité à la base par la création de Comités mixtes, premier pas sur la route de l'unité.

Ils demandent à l'U.D. de la Seine dans l'intérêt de tous les travailleurs, de proposer à l'Union confédérée d'entrer de nouveau en pourparlers sur la question de l'Unité Syndicale et de créer un Comité mixte entre les deux U.D.

Ce comité aura pour rôle, non seulement de mener une propagande en faveur de l'Unité, mais d'organiser une action commune sur tous les points où les deux U.D. seront d'accord.

L'Inhalatorium

Après de minutieux renseignements, il nous est permis d'apporter un peu de lumière sur cette scandaleuse affaire qui a déjà coûté 55.000 fr. aux syndiqués de la Seine.

Il est établi que c'est par l'intermédiaire de l'Arac que le docteur Arnold est venu à l'Union. Il est probable que des entrevues avec le gouvernement en mauvaise posture si elle se faisait le terre-neuve des gazés, bronchite et autres candidats ou élus de la tuberculose. Et la C.E. de l'U.D., devant l'enthousiasme des deux secrétaires, marcha comme un seul homme. Et voilà comment la somme considérable de cinquante cinq mille francs fut mise à la disposition d'un inconnu alors que les œuvres syndicales sont dans la misère.

Brançon et Raynaud ont présenté le prodigieux docteur à la C.E. ébahie. Il y eut la mise en scène avec un sentimentalisme exagéré. Pensez donc, l'U.D. était appelée à jouer un rôle historique, humain, elle allait mettre le gouvernement en mauvaise posture et non sur les prix de vente des ouvrages et non sur les prix francs. Les frais de port ne sont pris à notre charge que pour les commandes dont le montant est supérieur à 100 fr.

Adresser les commandes à Soubervielle, Librairie Sociale, 9, rue Louis-Blanc, Paris-10^e.

Chèque postal : Soubervielle 598-55, Paris.

Romans

EMILE ZOLA.

LES ROUGON-MACQUART

(Histoire naturelle et sociale d'une famille, sous le second Empire.)

Franco

La Fortune des Rougon 1 vol. 6 75 7 30

La Curée 1 vol. 6 75 7 30

Le Vent de Paris 1 vol. 6 75 7 30

La Gomme de Plassans 1 vol. 6 75 7 30

La Famille de l'abbé Mouret 1 vol. 6 75 7 30

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

L'Argent 2 vol. 13 50 14 60

La Débâcle 2 vol. 13 50 14 60

La Terre 2 vol. 13 50 14 60

Le Rêve 1 vol. 6 75 7 30

La Bête humaine 1 vol. 6 75 7 30

La Joie de vivre 2 vol. 13 50 14 60

Germinal 2 vol. 13 50 14 60

L'Œuvre 2 vol. 13 50 14 60

La Mort 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 1 vol. 6 75 7 30

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60

La Famille de l'abbé Mouret 2 vol. 13 50 14 60

Son Excellence Eugène Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Fortune des Rougon 2 vol. 13 50 14 60

La Curée 2 vol. 13 50 14 60

Le Vent de Paris 2 vol. 13 50 14 60

La Gomme de Plassans 2 vol. 13 50 14 60